



N° 13 MARS 1984

DIMANCHE 29 AVRIL 1984 : JOURNEE DE LA DEPORTATION
40e anniversaire de la libération des camps en France

CEREMONIE A GURS A PARTIR DE 10 HEURES

L'amicale invite les adhérents et nos amis à participer nombreux à l'hommage rendu à nos camarades et au dépôt de Gerbes de l'Amicale aux deux monuments du cimetière du Camp de Gurs.

LE PRESIDENT

1944 - 1984

Le 29 Avril prochain, journée de la déportation, marquera le 40ème anniversaire de la libération des camps de France.

1944, l'armée hitlérienne subit de sérieux revers, sous les coups de l'armée soviétique, ses échecs face à l'Angleterre et en Afrique, les forces de libération des maquis en France et dans les pays occupés et les débarquement en Normandie et au Sud.

En ce 40ème anniversaire, nos pensées vont vers nos disparus assassinés dans les camps de la mort, vers leurs familles.

Notre vigilance est d'autant plus nécessaire que se manifestent les tenants du racisme, de l'antisémitisme. Le 29 Avril nous les survivants, nos amis se doivent de manifester leur indignation et leur condamnation des falcificateurs qui osent contester les crimes du fascisme hitlérien et de leurs alliés de la collaboration, poussant l'ignominie jusqu'à contester l'existence des camps de la mort.

Notre amicale, son bulletin avec la collaboration de nos amis historiens du camp de Gurs, mènent leurs actions pour que nos morts ne soient pas trahis.

Notre présence le 29 Avril à GURS aura la signification de notre union, de notre fidélité, face aux manifestations racistes de toutes natures.

LEON BERODY

Président de l'Amicale.

KLAUSS BARBIE

UNE ASTUCE DE LA DEFENSE
QUI TOMBE.

TELEX RETROUVE

Le 17 février, M^e Klarsfeld a fait savoir qu'il a retrouvé l'original du télex de Klaus Barbie ordonnant le transfert à Drancy de 41 enfants juifs d'une colonie de vacances située à Izieu, dans l'Ain. La nouvelle est importante puisque le 3 novembre dernier, M^e Vergès a déposé une plainte pour faux et usage de faux, l'accusation portée contre Barbie pour ce crime reposant, d'après lui, sur une photocopie qui ne correspondait à aucun original.

Or, le télex se trouvait parmi les 600.000 documents que possède le Centre de documentation juive, à Paris. Une nouvelle astuce de procédure qui tombe...

1984 : 40^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

1984 va être l'année du 40^e anniversaire des immenses événements qui ont constitué la Libération de la France : débarquement allié et insurrection nationale.

ONZE CÉRÉMONIES NATIONALES

I. — Dix cérémonies commémoreront le 40^e anniversaire de la Résistance et de la Libération.

L'année 1944, année de la Libération, ce fut :

- L'apport des armées alliées (et des armées françaises) (les débarquements) ;
- L'aide de la Résistance intérieure (les maquis et la Résistance urbaine) ;
- Des massacres perpétrés par les armées nazies ;
- Le rôle des « va nu-pieds » mais aussi celui des chefs ;
- L'aboutissement de ces apports différents, ce fut la libération des communes de France.

Cérémonies et dates retenues à

DATE DE L'ÉVÉNEMENT	ÉVÉNEMENT	DATE DE LA COMMÉMORATION
— 6 juin 1944	— débarquement de Normandie	— 6 juin 1984
— 15 août 1944	— débarquement de Provence	— 15 août 1984
— 26 mars 1944	— combats des Glières	— 27 mai 1984
— 17 juin 1944	— combats de Saint-Marcel	— 24 juin 1984
— 21 juillet 1944	— Vercors (prise de Vassieux)	— 22 juillet 1984
— 10 juin 1944	— Oradour	— 10 juin 1984
— 22 mars 1944	— suicide de Pierre Brossolette	— 22 mars 1984
— 17 mai 1944	— mort de Félix Eboué	— 17 mai 1984
— 19 août		
— 25 août 1944	— Libération de Paris	— 19-25 août 1984
— 23 novembre		
— 25 nov. 1944	— Libération de Strasbourg	— 25 novembre 1984

R.F.A. : davantage de visiteurs dans les anciens camps

Selon les observations de l'Aktion Sühnezeichen/Friedensdienste E.V., l'intérêt pour les visites des anciens camps s'est renforcé au cours des dernières années en République fédérale. Tandis que par le passé, la majorité des visiteurs de Dachau était, par exemple, des Américains, il y a aujourd'hui de plus en plus d'Allemands, notamment des classes d'école.

L'Aktion Sühnezeichen envoie environ mille volontaires chaque année pour plusieurs semaines à l'étranger, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest ou aux U.S.A.

En mars 1984, la construction prévue depuis dix ans d'un lieu de rencontre de la jeunesse à Auschwitz doit être commencée.

(Comités internationaux des camps.)

RAUFF, INVENTEUR

DES CAMIONS DE LA

MORT

En 1941-1942, Rauff a été chef du groupe II-D de l'Office Central de Sécurité du Reich-RSHA. Ce groupe était responsable de la préparation et de l'équipement technique des commandos spéciaux d'extermination (les Einsatzgruppen) ainsi que de la mise au point, du fonctionnement et des réparations des camions à gaz.

Devenu chef de la police nazie en Tunisie, Rauff y terrorisa la communauté juive, à laquelle il imposa un travail forcé meurtrier. Puis, en Italie, il fut chef de la police nazie à Milan (Chef de la SIPO et du SD).

Interné dans un camp américain en Italie, Rauff s'en évada en 1946, en dépit de sa sinistre notoriété due à la préparation documentaire du procès de Nuremberg. On a appris par la suite qu'il avait vécu au Vatican plus d'un an, protégé par des ecclésiastiques qui l'aiderent ensuite à passer en Syrie, où il joua un rôle de conseiller militaire. De là, dans les années cinquante, il partit pour l'Équateur, puis vers le Chili (...).

Rauff doit être jugé !

Le 20 février, l'Assemblée européenne de Strasbourg a publié une résolution qui demande que l'ancien nazi Walter Rauff soit expulsé du Chili, où il se trouve, en direction d'un pays prêt à le juger. Le personnage est tout simplement convaincu d'avoir exterminé environ 200.000 personnes, dont 79.000 juifs, pendant la guerre ! Il était le responsable du programme des « camions à gaz ». Arrivé au Chili en 1958, il reste manifestement protégé par les autorités actuelles, qui en refusent l'extradition. Mme Beate Klarsfeld qui, avec six autres personnes, manifestait, le 31 janvier, devant le palais présidentiel de Santiago, pour demander cette expulsion, a été arrêtée et détenue une bonne heure jusqu'à ce qu'interviennent les autorités consulaires de République fédérale allemande à Santiago.

PAR CLAUDE LAHARIE

LE CAMP PENDANT LES PREMIERS MOIS DE LA GUERRE
(SEPTEMBRE 1939 - MAI 1940)

Le 3 Septembre 1939, la nouvelle de la déclaration de guerre provoque à Gurs une vive émotion. Auparavant, l'angoisse de l'avenir était déjà profonde. Par la suite, son poids ne cessera de peser sur les internés, d'une lourdeur de plus en plus oppressante.

Pourtant, les premiers mois de la guerre sont à peine différents des précédents. La France et l'Allemagne, bien qu'en état de guerre, ne se battent pratiquement pas et les activités quotidiennes sont à peine modifiées. C'est "la droite de guerre".

Cette longue période d'attente s'achève le 10 Mai 1940 avec l'invasion de la Belgique et des Pays-Bas par les troupes allemandes.

----- DEGRADATION DES CONDITIONS D'INTERNEMENT -----

Si, pendant l'été 1939, les conditions de vie à Gurs étaient, dans l'ensemble, supportables, on ne saurait en dire autant de la période suivante.

Du point de vue psychologique, le climat se détériore rapidement entre Français et Gursiens. Les premiers décrets promulgués par le gouvernement (interdiction de tout rapport avec l'ennemi, dissolution des organisations communistes, etc..) sont utilisés par l'administration du camp pour englober tous les internés dans une catégorie unique, celle des "individus suspects". N'y a t'il pas à Gurs des Allemands, des Autrichiens, des Sarrois, des Dantzigois, c'est à dire des ennemis ? (peu importe qu'ils aient ou non combattu dans les rangs des Brigades Internationales !). Et tous ces Espagnols, ne sont'ils pas des "rouges", des communistes, des admirateurs de Staline, l'allié d'Hitler ? Bref la population du camp est suspecte et le Préfet n'hésite pas à affirmer qu'elle rassemble tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, appartient à "la cinquième colonne".

Du point de vue matériel, la pénurie s'abat sur les îlots. Tout vient peu à peu à manquer. Les rations alimentaires fondent dès les premiers jours de septembre ; les désinfectants, les savons ne sont plus distribués ; les cantines sont fermées, les "maisons de la culture" vidées.

Parallèlement, l'encadrement français devient plus impatient, souvent irritable et interdit ce qui pourrait passer aux yeux des

populations béarnaises environnantes, pour des "provocations" : les rencontres sportives, les manifestations musicales, les rares sorties domiciales "chez l'habitant" etc....

Bref le camp devient désormais un lieu clos, complètement coupé du monde extérieur. On n'en parle plus qu'à voix basse, et la plupart du temps pour accuser ses occupants de malveillance, d'ingratitude ou de sinistres projets. La saleté, la misère et la faim y apparaissent sporadiquement, mais n'envahissent pas encore le camp tout entier.

----- DESERTION PROGRESSIVE DES ILOTS -----

Pendant l'automne et l'hiver 1939 GURS se vide peu à peu. Le 1er Septembre 1939, le camp enfermait encore 14 977 hommes (10 447 espagnols et 4530 "internationaux"). Le 1er Février 1940 cinq mois après, on n'en compte plus que 5080 (1020 espagnols et 4060 "internationaux"). Si l'on considère, en outre, qu'entre ces deux dates, 2418 nouveaux internements ont été prononcés, on constate que c'est environ 12 500 hommes qui quittent alors le camp - parmi eux, presque tous les Espagnols.

La cause de ce départ massif est simple : l'administration française est décidée à exploiter l'énorme potentiel de main d'oeuvre que représente la population gursienne. Ainsi, les mêmes services qui, avant la guerre, ne songeaient qu'à se débarrasser au plus vite des internés, poursuivent désormais une politique exactement inverse : ils cherchent à les retenir en France et à les faire travailler au profit de la Défense Nationale.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer les affectations massives des Gursiens dans les "compagnies de travailleurs étrangers" (C.T.E.) appelées aussi "compagnies des prestataires".

Presque tous les Espagnols y sont incorporés, à moins de blessures ou de maladies graves. En cas de refus, il n'est pas d'autre choix que le rapatriement à Hendaye ou les bataillons de marche de la Légion Etrangère. Mais il n'y a pratiquement pas de refus. Le cas des "internationaux" est différent. L'encadrement français les considère comme trop suspects pour être affectés dans les CTE et travailler au profit de la défense nationale, et ils refusent l'incorporation dans les bataillons de marche qui les conduirait dans les camps militaires d'Afrique du Nord et les mettrait au service du colonialisme français. Ils restent donc à Gurs.

Les Gursiens envoyés dans les C.T.E. partent aux quatre coins du pays : dans les arsenaux et les poudreries (Tarbes, Laboueyre, Saint Médard en Jalles, Captieux, Feurs, Cloyes etc...) dans les centrales hydro-électriques (Buzy, Pragnères, Annecy) ou bien au front, pour réparer et renforcer les ouvrages fortifiés de la ligne Maginot. Ils constituent pour le pays d'accueil une main d'oeuvre excellente, quasiment gratuite, aussi étroitement surveillée que dans le camp lui-même.

Au printemps 1940, les effectifs internés chutent encore : 2470 hommes le 1er Mai, presque tous "internationaux". Le camp est en voie de liquidation et sa dissolution est prévue pour les semaines suivantes. D'ailleurs, les baraques sont en piteux état et l'aspect extérieur des îlots est lamentable.

Mais le 10 Mai 1940, les Allemands envahissent la Belgique ouvrant une des périodes les plus sombres de l'Histoire de France. Cette date marque aussi le début de la phase la plus dramatique de l'Histoire de Gurs.

SOUVENIRS

GURS - ILOT D -

BARRAQUES.

En poursuivant mon périple, il se confirmait que l'élément dominant ici restait la boue. On la rencontrait partout, à l'état liquide, pâteux ou semi-solide, ajourée d'innombrables trous d'eau créés par les pas des internés. Aux endroits les plus impraticables, elle était cachée sous quelques rares planches, en équilibre précaire à la surface de la mare. Dans cette bouillie, je pataugeais avec mes souliers aux semelles amincies par le sable de Saint-Cyprien. Ils ne tardèrent pas à ressembler à deux mottes de glaise compactes, après quelques pas. Avec difficulté j'empêchais la gadoue de déborder dans ces chaussures légères, paire unique portée journallement, depuis six mois.

Première journée au nouveau régime. La ration journalière de pain était censée être de 275 grammes. Ce pain ressemblait à un saucisson gris, lourd et si mal cuit que la ration ne donnait que trois ou quatre tranches. Ceci représentait cependant pratiquement toute notre nourriture, car il s'y ajoutait seulement comme petit déjeuner un breuvage aqueux tiède, légèrement sucré à la saccharine, puis, à midi et à cinq heures du soir, deux soupes de légumes, autrement dit de l'eau claire, salée, dans laquelle nageaient selon le cas (et sans exagérer !) une demi-douzaine de poix chiches ou autant de rondelles de carottes, de céleris, rutabagas ou topinambours. Rutabagas et topinambours, inconnus jusqu'ici de la plupart de nous, seront désormais nos fidèles compagnons, pendant des années. On avait beau faire et refaire des calculs.

Toute notre nourriture représentait au mieux environ 500 calories, alors que le minimum vital établi par les diététiciens et médecins pour un adulte, non travailleur, aurait dû atteindre environ quatre fois cette valeur. Ou les diététiciens s'étaient fortement trompés — ou des beaux jours étaient en perspective ici. Un fait était certain : nous devions en vivre...

Nos compagnons de malheur semblaient plutôt gentils, dès qu'on faisait vraiment leur connaissance et percevait leur aspect peu engageant. Bientôt, je faisais partie de cette masse où l'on trouvait tout, du professeur d'université au colporteur. La misère commune, en émoussant les différences, avait plutôt adouci les mœurs et conduit à un effort général d'entraide, aux possibilités infiniment réduites. Ainsi, au lendemain de mon arrivée, on procéda à une collecte de médicaments pour l'infirmerie, à laquelle ma contribution ne consista qu'en quelques cachets d'aspirine encore en ma possession.

Au cours de la journée, j'eus la consolation d'apprendre par une petite feuille que mon père était installé à l'îlot voisin, au-delà du chemin flanqué de barbelés et qu'il serait relativement facile de se rendre mutuellement visite. Sans valoir la vie commune d'aparavant, la séparation complète nous était ainsi épargnée.

Commença, alors, une file interminable de semaines, aux prises avec l'engrenage de cette machine administrative monstrueuse qui, lentement, nous broyait. Impossible de donner plus que quelques aspects fragmentaires de cette entreprise que personne ne saurait imaginer à moins d'y avoir passé. Qu'on essaie de se représenter, ce que cela signifie de dormir en contact avec ses voisins sur le plancher poussiéreux, de ne pouvoir s'asseoir sur un banc ou un escabeau pendant des semaines ; de manger debout. Qu'on s'imagine surtout l'attente, virant à l'obsession, d'un repas au suivant, qui vous laissait aussi affamé que le précédent. Qu'on essaie d'imaginer l'assaut permanent de la saleté, de la vermine. Qu'on essaie d'imaginer l'obscurité des baraques, à longueur de journée, car la température permettait tout au plus d'entrebâiller les volets pleins.

L' AUTEUR A ETE

INTERNE A GURS

DU 1er OCTOBRE 1940

AU 27 FEVRIER 1941

Nous avons extrait ce texte
de l'ouvrage de
GRET ARNOLDSSEN :

" SILENCE ON TUE "
Editeur WILHELM GANS
4 rue Henri MOISSAN
38100 GRENOBLE

Pour recevoir l'ouvrage
adressez un chèque de 50 F
à l'adresse ci-dessus.

Imprimé par nos soins
à ANGOULEME 16000
le directeur de Publication : LEON BERODY
Commission paritaire :

2 147 D 73

Qu'on imagine la bousculade, la promiscuité, l'absence du moindre moment d'intimité, le manque d'hygiène.

En outre, l'hiver approchait à grands pas. Les bois des collines environnantes avaient perdu leurs couleurs et s'étaient dénudés pour laisser notre village de détresse entouré d'une ceinture sombre qui en accentuait encore la désolation.

Hors des baraques : la pluie, les orages fréquents et la boue. Dans nos abris : l'entassement, la puanteur, la vermine. C'était à cela que se limitait notre choix. Avec le temps, on arrivait à s'arranger d'une manière ou de l'autre, mes compagnons comme moi-même. La seule habitude que je conservais provisoirement consistait à me dévêtir jusqu'à la ceinture malgré le vent, le froid et la pluie et à me rendre chaque matin aux robinets pour me frotter à l'eau glacée. Cela avivait la circulation du sang et me permettait de me sentir propre pendant quelques minutes, au moins. Mon imprudence cependant me conduisit à prolonger ce plaisir au-delà des premières gelées. Je le payai d'une toux tenace. Celle-ci me permit de quitter ma baraque sordide pour « l'infirmerie d'îlot », autre baraque, où l'on disposait au moins d'une couchette et d'une étagère. Cet avantage était assez chèrement acquis, car le risque de contagion, dans ce milieu, était élevé. En outre, le médecin qui m'ausculta, découvrit quelque chose d'anormal à mon poumon, sans pouvoir se prononcer davantage pour le moment. Bientôt cependant, il n'y eut plus aucun doute. Le poumon était atteint : une primo-infection avait dégénéré en un foyer très net.

J'essayai de me frapper le moins possible de ce nouveau coup du sort. Jamais toutefois, je n'aurais pu prévoir qu'au lieu de m'achever, cette maladie allait me sauver la vie...

1942 L'ANNEE TRAGIQUE DES DEPORTATIONS

L'ouvrage monumental "Vichy Auschwitz", groupant les documents rassemblés au cours de 30 années de recherches de Serge KLARSFELD, nous renseigne avec précisions sur la complicité des fonctionnaires de Vichy avec les Nazis dans la déportation de 42.000 Juifs dans la seule année 1942. Les rafles en zone occupée, les camps d'internements en zone dite libre, des rafles ultérieures dans cette zone, ont fourni ces contingents de Juillet à Septembre 1942. Les Juifs de GURS sont compris dans cet atroce bilan.

A l'origine, la volonté systématique de HITLER, de détruire la "Juiverie européenne", maintes fois exprimée, dès avant les hostilités militaires - HITLER avait groupé autour de lui une poignée de fanatiques sans scrupules, dépourvus de tout sentiment d'humanité. Nous connaissons maintenant, grâce à KLARSFELD, les noms de ceux qui ont opéré, ont sévi en France.

Vichy a vécu dans l'illusion que l'on pourrait négocier avec eux.

En Février 1942, premier coup de semonce. Les Hitlériens doivent à la fois reconstituer les effectifs de leur armée décimée par le froid russe et l'énergie des combattant de Liningrad et Moscou, et en même temps reconstituer leur matériel de guerre.

Il n'est plus question de libérer les prisonniers français, mais de ramasser 600.000 travailleurs pour les usines allemandes.

DARLAN est furieux. Il faut négocier. Pétain rappelle Pierre LAVAL, l'homme de la collaboration. LAVAL constitue le 16 Avril 1942 son ministère, il prend pour lui l'Intérieur, pour avoir les préfets et la police en mains, et l'extérieur pour parlementer avec les allemands.

En effet, l'occupant grogne, un général SS, OBERG, vient d'être nommé à la tête de la police allemande en France (12 Mars). C'est une brute de 45 ans, entré dès 1932 dans la SS, qui vient de montrer sa vigueur à Radom en Pologne. Il ne sait pas un mot de Français ; peu importe ; il a des adjoints qui savent le français, connaissent la France, et même la politesse.

Helmut KNOCHEN (32ans) a été étudiant ; il a même un doctorat d'Anglais ; il a fait la police en 1939 à la frontière Hollandaise, kidnappant deux agents Anglais ce qui lui vaut la croix de guerre. Il a maintenant les galons de colonel SS.

A ses côtés Herbert HAGEN (28 ans) ancien étudiant, devenu policier, depuis 2 ans en France où il a, à partir de Bordeaux, installé un réseau d'agents, depuis Hendaye jusqu'à Saint Brieux.

Ces trois personnages resteront en place jusqu'en Aout 1944. Ils ont en 42 un millier d'agents subalternes, qui deviendront 2700 à la veille de la libération.

Le 18 Avril 1942, LAVAL nomme le jeune BOUSQUET (33ans) à la tête de la police, un garçon doué, avocat à 20 ans, qui a fait carrière rapide et brillante dans l'administration préfectorale ; il a même été chef de cabinet au Ministère de l'intérieur.

En 1942, il était Préfet régional de la Champagne. BOUSQUET aura tout de suite à tenir tête au trio OBERG, KNOCHEN, HAGEN, et même à leur grand chef HEYDRICH.

HEYDRICH, était un familier de HITLER, de GOERING, il avait été chargé par ce dernier, le 31 Juillet 1941, de la solution finale du problème Juif, par émigration ou par évacuation. Le 20 Janvier 1942, à la conférence de Wannsee, près de Berlin, il avait été décidé de mettre en route cette "solution finale" en Europe occupée.

HEYDRICH, chargé de la surveillance de la Tchécoslovaquie, vint de PRAGUE à PARIS du 5 au 12 Mai 1942, pour mettre au travail l'équipe OBERG ; HEYDRICH ne savait pas qu'il était condamné à mort par les services anglais ; deux patriotes Tchèques, instruits en Angleterre, venaient d'être parachutés discrètement sur la Bohême, avec pour mission d'exécuter le tyran Allemand. L'exécution eut lieu 15 jours après le 27 Mai, dans la banlieue de PRAGUE. HEYDRICH gravement blessé mourut le 4 Juin.

Au début de Mai, HEYDRICH développe devant BOUSQUET ses projets de déportations vers l'Europe de l'Est des Juifs apatrides déjà enfermés à Drancy et dans les camps du Loiret, à la suite de trois rafles des 14 Mai 1941 (3747 arrestations) - 20 Aout (4232 arrestations) - et 12 Décembre (743 arrestations).

Ont été arrêtés des Juifs immigrés et de nombreux Juifs français, des notables, avocats, hauts fonctionnaires, ingénieurs, chefs d'entreprises. Seuls des hommes adultes ont été arrêtés.

En Mars 1942, les allemands détenaient plus de 8000 Juifs (il y avait eu quelques libérations). Les arrestations suivies d'internement étaient le fait de la police allemande aidée, à l'échelon local, par la police française, mais sans l'accord des autorités de Vichy.

Un premier convoi de déportation partit de Compiègne le 27 Mars pour AUSCHWITZ. BOUSQUET s'efforça d'obtenir qu'à l'avenir les arrestations soient le fait de la police française, d'accord avec la police allemande.

Les policiers allemands manifestent l'intention de faire arrêter les Juifs apatrides de Paris, puis ceux de la zone libre.

BOUSQUET demande alors si les juifs déjà internés dans les camps français de zone sud (dont GURS est le principal) ne pourraient pas être également déportés.

Ainsi dès Mai 1942, la "souveraineté" de Vichy était aux yeux des "autorités" de Vichy une notion de faible poids. HEYDRICH étant reparti, les négociations se poursuivirent entre Bousquet et l'équipe d'Oberg ; un projet d'accord fut établi le 2 Juin, soumis au conseil des Ministres par L'AVAL le 3, dans des termes ambigus, de sorte que le 4 Juin Bousquet peut affirmer avoir carte blanche pour accepter une convention de collaboration.

Aussitôt les sous-ordres se mirent au travail, pour procéder à l'arrestation des Juifs apatrides de PARIS, 22 000 noms furent retirés du fichier des Juifs de la Préfecture (fichier TULARD) . 4000 policiers furent chargés de l'exécution fixée aux 16 et 17 Juillet 1942, les familles avec enfants furent transportées au " Vel d'hiv" , les hommes isolés furent transportés à Drancy. Mais beaucoup avaient été prévenus à temps ; beaucoup d'hommes, de jeunes gens s'enfuirent avant l'arrivée des policiers, 12 886 arrestations seulement furent effectuées.

Les familles furent envoyées dans les camps de Pithiviers et Beaune la Rolande; quelques jours après, les hommes et les femmes furent amenés à Drancy. Les enfants restèrent seuls, sans soins, encore un mois avant d'être déportés à leur tour. Les internés de Juillet furent déportés à Auschwitz au début d'Aout.

Du 12 au 19 Juillet 1942, les capitaine SS Dannecker, attaché à l'administration centrale des affaires Juives à Berlin (service dirigé par Eichmann), fait une tournée d'inspection des camps de zone sud. Il trouve à Gurs 2599 internés, dont 1912 juifs allemands, et 335 autres juifs. La plupart sont arrivés le 26 Octobre 1940, transportés du pays de Bade sur l'ordre du "gouleiter" BURCKEL ; 40 % d'entre eux ont plus de 55 ans.

En Novembre 1940, il y avait plus de 12 000 internés à GURS. Ils sont partis progressivement vers d'autres camps, plus "confortables" : Noé, Récébédou en Haute Garonne ; Rivesaltes dans les Pyrénées Orientales, ou dans un camp où l'on pouvait émigrer vers l'outre mer : le camp des Milles non loin de Marseille.

Dannecker continue sa visite par le camp des Milles, il y trouve 1306 juifs internés dont 787 anciens sujets allemands, venus du Bade ou du Palatinat 290 autrichiens, 92 polonais, 16 tchèques, 13 russes. Le total des juifs "déportables" (moins de 60 ans) est 1192. Le chef de camp déclare (d'après Dannecker) qu'en 1941, 10 000 internés des Milles ont pu émigrer outre mer.

A Rivesaltes 2064 internés, dont 800 déportables presque tous des victimes de la déportation d'Octobre 1940.

Sur 6538 juifs badois, 1038 sont morts à Gurs, 1912 se retrouvaient à Gurs en Aout 1942, 800 aux Milles, 500 à Noé et Récébédou et 800 à Rivesaltes ; à peu près 1500 ont pu émigrer ou s'évader.

Le 29 Juillet 1942, Cado directeur adjoint de la police nationale, télégraphie aux Préfets compétents pour les camps de Gurs et de Rivesaltes, les dates de départs des transports vers Drancy, demande de ne pas révéler aux intéressés la véritable destination du transport, de prétexter un réaménagement des camps.

Le 7 Aout, un premier convoi de 1003 Juifs allemands en provenance du camp de Gurs arrive à Drancy, il repartira le 10 Aout vers Auschwitz, constituant le convoi N° 17.

Le 9 Aout, arrive à Drancy un second convoi de 1106 juifs, en provenance de divers camps : 600 de Gurs, 175 de Récébédou, 165 de Noé (ces deux camps en Haute Garonne).

175 du Vernet (Ariège). Ce furent principalement des Allemands (613) et des autrichiens (128).

Presque tous repartiront le 12 Aout par le convoi N° 18. Le 11 Aout arrivent 782 Juifs en provenance de Rivesaltes (400) des Milles (240) de Noé (120).

Ce sont des Allemands (510) et quelques autrichiens (83). Ils seront déportés le 14 Aout par le convoi N° 19.

Ce 14 Aout arrive à Drancy un convoi des Milles avec 538 Juifs, qui partiront les 17 et 19 Aout par les convois 20 et 21.

Ces quatre convois transportaient 3429 Juifs, moitié hommes, moitié femmes, dont 400 vieillards de plus de 60 ans, et seulement 10 enfants. La plupart des familles avaient préféré confier leurs enfants à des organisations charitables ; elles n'avaient plus d'illusions sur la fin du voyage.

Plus de 900 enfants arrêtés avec leurs mères lors de la "râfle de Vel d'Hiv" séparés de leurs mères (souvent très brutalement) par des gendarmes français, au camp de Pithiviers seront mélangés à ces Juifs des Milles, pour former les convois 20 et 21 vers Auschwitz.

Les chiffres précédemment cités ont été empruntés à Serge Klarsfeld (P 136, 146). Ils sont confirmés par la thèse de Laharie (1982) qui donne pour les trois premiers convois partis de Gurs les 6, 8 et 24 Aout 1942, le total de 1710 internés (hommes et femmes). Il ajoute :

4 ^o Convoi, 7 Septembre 1942	502	internés
5 ^o Convoi 27 Février 1943	925	internés
6 ^o Convoi 3 Mars 1943	770	hommes.

Au total 3807 "gursiens" ont été déportés vers Auschwitz. Il faut noter que seuls les trois premiers de ces convois comportaient des internés de 1940; les suivants furent constitués par des juifs raflés dans les départements du midi, regroupés à GURS, "entreposés" pour la commodité de l'expédition.

L'équipe Oberg avait fixé arbitrairement à 42 000 le nombre de Juifs à déporter en 1942 ; trois trains par semaine pour 1000 déportés chaque, 12 000 par mois, étaient prévus, pour Aout, Septembre. La Wehrmacht prévoyait des besoins de wagons pour le ravitaillement d'hiver de l'armée, en sorte que les transports étaient suspendus automne et hiver.

Le plan pourtant démentiel, a pourtant été exécuté, par la lâcheté du personnel de Vichy, Laval et Bousquet en tête.

L'équipe Oberg fut très déçue par les effectifs, des convois transportant les détenus des camps. Dannecker s'imaginait trouver 20 000 Juifs rien qu'à Gurs ; 3429 seulement arrivèrent à Drancy de tous les camps de zone sud. Aussitôt les SS planifièrent une rafle massive de Juifs apatride de zone sud ; ces juifs étaient répartis dans tous les départements, dans plus de trente villes. Malgré les consignes sévères de discrétion, l'opération fut connue d'avance. Elle devait porter sur 14 000 arrestations ; il y en eut à peine 7000, le 26 Aout la plupart des individus recherchés, s'étaient cachés dans les villages, les fermes isolées.

Mais il avait fallu mobiliser un énorme appareil policier, voire la troupe, que le général de St Vincent, gouverneur de Lyon, refusa avec indignation, ce qui lui valut une mise à la retraite d'office (29 Aout 1942). Les autorités religieuses, cardinaux, évêques, pasteurs, rabbins, protestèrent, par des mandements lus en chaire, ou diffusés sous formes de feuilles dactylographiées ! Cardinaux Shard à Paris, Gerlier à Lyon, Saliège à Toulouse, Evêques de Montauban (Théas) Albi (Montaron) Marseille (Delay), pasteur Boegner à Nimes, puis le 22 Septembre le comité national de l'Eglise réformée de France, le consistoire central israélite (28 Juillet, 29 Aout, 19 Octobre) le grand Rabbin Hirschler (Nimes 9 Septembre) les Présidents Herriot, Jeanneney (30 Aout). Les Diplomates en poste à Vichy informent leurs pays, Etats Unis, Suisse, Républiques d'Amérique du Sud. Le Nonce en France, Valerio Valéry écrit le 7 Aout au vatican : "Deux convois de non aryens en provenance de Gurs et d'autres camps de concentration ont déjà quitté ces jours-ci la zone libre en direction de l'Allemagne pour une première étape". Leur destination finale n'est pas encore connue :

Pendant quelques semaines, LAVAL essaie de crâner, affirmant qu'on renvoie les juifs dans leur pays d'origine. Mais les rapports des préfets, cités longuement, par Klarsfeld, se font explicites : la population, dans les neuf dixièmes des départements est indignée ; elle considère que le régime du maréchal se déconsidère totalement. La "Révolution Nationale" docile à la collaboration si désirée par l'économie allemande, s'écroule dans la honte et la réprobation.

Knochen, le plus intelligent de l'équipe Oberg, commence à s'inquiéter. Le 25 Septembre, dans une lettre adressée à Berlin, il informe que l'arrestation des Juifs français aurait les suites les plus graves. Il doit donc se limiter à faire arrêter quelques centaines de Juifs roumains, grecs. Les arrestations et les déportations se ralentissent en effet avec le mois d'Octobre ; le 11 Novembre, par un 43e convoi, le dernier de l'année vers Auschwitz. 41951 déportés ont quitté la France, entre 27 Mars et le 11 Novembre - 33057 sont partis entre le 17 Juillet et le 30 Septembre, résultats de 11 semaines de concours massif du gouvernement, de l'administration et de la police française (Klarsfeld, P 493). Les arrestations de 1943 et de 1944 seront de l'ordre de 24.000 ; elles seront presque partout le fait des agents allemands.

LOUIS GENEVOIS

A S S E M B L E E D E L ' A M I C A L E

A P A U

Les membres de l'Amicale et nos amis de la région de PAU sont invités à participer à l'Assemblée de l'Amicale qui aura lieu

V E N D R E D I 2 8 A V R I L à 1 8 H

au siège de l'amicale

12 rue René FOURNETS à PAU

AVEC la participation du Président L. BERODY.

Ordre du jour :

- Le bilan d'activité de l'amicale
- les cérémonies du 40e anniversaire à GURS le dimanche 29 Avril.

NOUVELLES DE MANNHEIM

Notre ami ALTHAUSEN de la Présidence de l'Amicale a séjourné en France du 12 au 16 Décembre 1983.

Au cours de ce séjour, il a visité et inspecté les cimetières de GURS, NOE, PORTET et RIVESALTES.

Il est prévu de réaliser une stèle au cimetière de Noé à la mémoire des 205 déportés juifs morts au camp : l'inauguration de la stèle aurait lieu avant le 30 Juin 1984.

L'état des tombes des déportés était impeccable indique M. ALTHAUSEN. Le monument aux victimes du nazisme du cimetière de RIVESALTES a été restauré.

L'amicale Judéo-Chrétienne de MANNHEIM se propose d'organiser un PELERINAGE en FRANCE en AVRIL 1984.

Merci à nos amis de Mannheim, fidèles et vigilants.

NOS PEINES

La famille de notre camarade Laurent GEYNET fait part de son décès le 25.12.83.

Ancien des brigades internationales
Officier F.F.I. Croix de guerre
1939-1945, Laurent GEYNET était
membre honoraire de l'Amicale du
Camp de Gurs.

Nous assurons la famille de notre
camarade de notre solidarité dans
le malheur qui la frappe.

LA LOI FRANCAISE CONTRE

LE RACISME

La loi française contre le
racisme du 1er Juillet 1972 est
complétée.

Nous publierons le texte de
cette loi dans le prochain
"GURS SOUVENEZ VOUS".
